

Conditions à remplir pour adhérer à l'OMS de Châlons-en-Champagne :

- Appartenir à une fédération délégataire et avoir pour objet la pratique d'une activité physique.
- Avoir un siège social à Châlons

Si votre association ne répond pas à ces critères, votre demande sera examinée par le Comité Directeur.

Pièces à fournir pour l'adhésion :

- Les statuts de votre association
- Le récépissé de déclaration en préfecture
- L'adresse du siège social et l'adresse administrative
- Les coordonnées des membres du Bureau (nom, prénom, adresse postale et électronique, téléphone)
- Le nombre d'adhérents
- Le(s) lieu(x) de pratique de vos activités
- Le logo couleur (format JPEG, à nous transmettre par mail : oms.chalons@wanadoo.fr)

Exemple de cotisations

2023/2024		Cotisations Annuelle
Nb d'adhérents	Voix	En €
51 à 100	3	32,00 €
701 à 800	14	142,00 €

Notre RIB/IBAN si paiement par virement :

IBAN (International Bank Account number)						BIC (Bank Identification Code	
FR76	1027	8088	5100	0222	1334	140	CMCIFR2A

Merci de retourner ces documents à l'adresse suivante :

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS Complexe Gérard Philipe 19, av. Général Sarrail 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE